

La Bancloque,

Après la chute du beffroi, le 7 avril 1843, on ramassa intacte, dans les décombres, la Bancloque, c'est à dire la cloche municipale (cloche aux bans, ou aux publications) – Elle est dite l'oeuvre de Guillaume de Saint-Omer, fondue en 1358, diamètre: 1,78m, hauteur: 1,57m, poids: 4215 kg et sonne le **la**.

En 1864, la Bancloque fût placée dans le clocher de la nouvelle église de Notre Dame

En 1965, la Bancloque présentant des signes d'usure, fut descendue et réparée dans les ateliers de M Louis Duvant, le doyen étant alors M l'abbé Lemaire.

On a dit parfois la cloche antérieure à Guillaume de Saint-Omer est de l'époque de Jeanne de Flandre (XIII^e siècle), on ne signait ni ne gravait les cloches à cette époque.

Il semble probable qu'entre 1843 (chute du Beffroi, et 1864 - construction de la Basilique), la Bancloque avait été installée sur un bâti, place Froissart vide avant l'installation du monument à Froissart, et que les passants l'auraient dénommée Jeanne de Flandre vu son ancienneté. Cette information mérite d'être vérifiée.

Jean Poncet, chargé de l'histoire au sein de la Confrérie des Royés de Notre Dame du

Saint Cordon à Valenciennes